

Temps d'échange au CESE pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes



TRAVAUX PUBLIÉE LE 13/11/2013

Saisine liée :

BILAN DE L'APPLICATION DES DISPOSITIFS PROMOUVANT L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE FEMMES ET HOMMES

"États généraux de l'égalité" en septembre et "Égalité Femmes/Hommes : un an après" en novembre

Deux colloques ont été organisés au CESE en partenariat avec la délégation aux droits des femmes et à l'égalité pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Le 12 septembre 2013, la Présidente de la Délégation, Geneviève Bel, a ouvert et participé aux États généraux de l'égalité proposés par le Laboratoire de l'Égalité, en présence de plusieurs femmes d'exception qui se sont illustrées dans la défense des droits des femmes : Édith Cresson, Yvette Roudy, Roselyne Bachelot, Marie-Jo Zimmermann et Najat Vallaud-Belkacem.

Les débats ont confirmé combien l'inégalité entre les femmes et les hommes constitue un phénomène social unique dont les différentes composantes entretiennent entre elles des liens complexes et qui appelle de ce fait une réponse globale.

Cet angle d'approche est précisément celui adopté par le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, actuellement en cours de discussion au Parlement. Une telle perspective intégrée devrait consolider des avancées manifestes, comme en témoigne par exemple la hausse du taux de féminisation des cadres, qui avoisine désormais les 40 %, même si le chemin à parcourir reste long en particulier concernant l'égalité salariale.

En effet, des écarts de rémunération annuelle brute importants, de l'ordre de 25 %, se maintiennent entre femmes et hommes, dont près de 10 % inexplicables qui semblent bien relever de la discrimination pure.

Lors de ce colloque un focus a été mis sur l'égalité entre les femmes et les hommes en temps de crise, assurément mise à mal comme l'a confirmé l'étude publiée, en mars 2013, par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité sur *Femmes et précarité*, dont des exemplaires ont été mis à la disposition des participants.

Le 8 novembre 2013, un second colloque intitulé « Égalité Femmes/Hommes : un an après » a été organisé par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE et l'Assemblée des femmes de Paris Ile-de-France, en partenariat avec les Délégations parlementaires et le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Autour de deux tables-rondes, l'une sur « l'accèsion des femmes aux responsabilités et à l'emploi », l'autre sur « la lutte contre les violences et les stéréotypes sexués » qui en font le lit, ce colloque avait pour but de faire un bilan 18 mois après l'élection du Président de la République et la réinstallation d'un ministère des Droits des femmes de plein exercice.

Geneviève Bel est intervenue au cours de la première table-ronde et a attiré notamment l'attention sur l'écart croissant, au sein même de la population féminine, entre les femmes qualifiées qui jouent le jeu de la mixité avec succès et les moins qualifiées qui, loin d'être tirées vers le haut par les premières comme auparavant, s'enferment de plus en plus dans la précarité.

Plusieurs membres de la Délégation ont participé à ce colloque qui a donné lieu à des échanges riches et toniques et fourni l'occasion de rappeler les pistes d'action ouvertes par la délégation dans ses deux plus récentes études sur le *Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* et sur *Femmes et précarité*.

En conclusion de son intervention, Geneviève Bel a réaffirmé avec force que l'égalité effective entre les femmes et les hommes est l'avenir de notre société, mais c'est aussi un outil d'efficacité économique et les hommes en tireront largement bénéfice car l'égalité professionnelle est un vecteur de libération des normes sexuées qui pèsent tout autant sur eux que sur les femmes.